

Envoyé en préfecture le 07/12/2021

Reçu en préfecture le 07/12/2021

Affiché le

ID : 019-200078947-20211126-2021_26_11_12-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DU COMITE DU SYNDICAT

DELIBERATIONS
DE LA DIEGE

L'an deux mille vingt et un, le vingt-six novembre à 18h00, les Membres du Comité du Syndicat se sont réunis, en session ordinaire, à la salle polyvalente, Avenue du Gaud à MEYMAC, sous la Présidence de M. Pierre CHEVALIER

PRESENTS : voir liste des délégués présents en annexe

SECRETAIRE DE SEANCE : BERTRANDY Pierre

Date de convocation : 28/10/21

Membres en exercice : 134	Présents : 108	Votants : 108	Pour : 108	Contre : 0
----------------------------------	-----------------------	----------------------	-------------------	-------------------

Référence DIEGE :	2021-26-11-12
Objet :	Signature de la convention d'accompagnement financier du Département de la CORREZE pour l'implantation d'infrastructures de charge pour véhicules électriques et hybrides

Monsieur le Président explique que le Département de la Corrèze propose un accompagnement financier pour l'installation d'infrastructures de charge pour véhicules électriques et hybrides à raison de :

- 3000 € par borne pour les puissances ≤ à 22 kVA
- 2 000 € par borne pour les puissances > à 22 kVA.

Monsieur le Président explique que l'accès à ces subventions est conditionné à la signature d'une convention d'attribution des aides.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité :

- Autorisent Monsieur le Président à signer la convention d'attribution des aides du Département de la Corrèze pour l'installation d'infrastructures de charge pour véhicules électriques et hybrides sur le périmètre des communes cibles du déploiement envisagé ;
- Autorisent Monsieur le Président à signer tout acte relatif à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à MEYMAC,
Le 26/11/2021
Le Président du Syndicat,
Pierre CHEVALIER

